République Française

Département DOUBS	Administration Générale Arrêté du Président n°2022-313
Cauton PONTARLIER	
Communauté de Communes Du Grand Pontarlier	Fermeture provisoire de l'aire d'accueil des
	gens du voyage

Le Président de la Communauté de Communes.

Vu la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage;

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2006 portant transfert de la compétence « Réalisation et gestion des installations d'accueil des gens du voyage » à la Communauté de Communes du Grand Pontarlier ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté 2022-82 du Président de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier en date du 11 avril 2022 autorisant la réouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage après travaux de remise en état suite à de multiples dégradations;

Considérant qu'il appartient au Président de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier de réglementer l'accès et l'habitat sur l'aire d'accueil des gens du voyage;

Considérant les travaux de réfection des sols qui débuteront le 14 octobre 2022 ;

Considérant, pour des questions de sécurité et d'ordre public, qu'il est impossible d'accueillir les membres de la communauté des gens du voyage sur l'aire d'accueil pendant les travaux;

ARRETE

Article 1 - Objet

L'aire d'accueil des gens du voyage de Pontarlier est fermée à compter du 14 octobre 2022. L'arrêté du 11 avril susvisé est abrogé.

Article 2 -Exécution

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de Police, ses agents, Messieurs les agents de la Police Municipale de Pontarlier, les gardiens de l'aire, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis au contrôle de légalité,
- publié au recueil des actes administratifs,
- affiché.

Fait à Pontarlier, 2 9 SEP. 2022

ENRE

Pontari

Le Préside

1 ex. Arrêté du Président

1 ex. Police Municipale 1 ex. Police

1 ex. Pôle Citoyenneté

Acte à classer

AR-313-2022

4

En préparation

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2022-09-30T15-18-03.00 (MI240175859)

Identifiant unique de l'acte :

025-242500338-20220929-AR-313-2022-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte :

des gens du voyage à compter du 14 octobre 20/09/2022

Date de décision :

Conforme

Nature de l'acte :

Actes réglementaires

Matière de l'acte :

6. Libertés publiques et pourvoirs de police

6.4. Autres actes reglementaires

Acte:

AR-313-2022 - Fermeture

Multicanal: Non

provisoire air d'accueil GDV.PDF

Classer

Annuler

Préparé **Transmis**

Accusé de réception

Date 30/09/22 à 15:18

Date 30/09/22 à 15:18

Date 30/09/22 à 15:40

Par GENRE Patrick Par GENRE Patrick